



MONUC-SPE



Caritas



PLAIDOYER DES ACTEURS DE PROTECTION DE L'ENFANT A KINSHASA



Photo sensibilisation des enfants de la Rue par une structure membre du REEJER

Document produit par le REEJER en collaboration avec les agences et structures de la protection de l'enfant dans la Ville Province de Kinshasa.

Septembre 2011

PLAN DE LA PRESENTATION

- I. Analyse de la situation de l'enfant en République Démocratique du Congo**
- II. Justification et Objectifs de notre plaidoyer**
- III. Les opportunités identifiées**
- IV. Nos réalisations**
- V. Les défis relevés**
- VI. Principales recommandations**

I. Analyse de la situation de l'enfant en République Démocratique du Congo

L'année 2011 en RDC est marquée principalement par l'organisation pour la deuxième fois consécutive des élections présidentielles et législatives. Le processus électoral en RDC comme dans beaucoup de pays dans le monde est une période de grands enjeux et défis.

En rapport avec la situation de l'enfant, des abus sont souvent remarqués sous des multiples formes dont la manipulation des enfants par les acteurs et partis politiques, la violence (répression, arrestation, rafles, etc...) contre les enfants suite notamment à leur implication, manipulation, participation aux manifestations politiques ou électorales.

A titre illustratif, de milliers d'enfants en rupture familiale vivant dans la ville de Kinshasa ont été arrêtés et trouvés la mort à la suite des manifestations politiques qui ont marqué le pays après le discours du 24 avril 1990 consacrant le pluralisme politique après une longue période de dictature. La guerre de libération de l'AFDL et celle d'agression de 1998 n'en disent pas moins avec la participation active dans les groupes et forces armées des milliers d'enfants surnommés à l'époque « Kadogo ». En 2006, beaucoup d'enfants ont encore été arrêtés lors des manifestations politiques avant, pendant et après les élections. On se souvient encore de nombreux cas de violations massives des droits de l'enfant occasionnés entre l'armée loyale et les éléments armés commis à la garde du sénateur Jean Pierre BEMBA. Les ressenties manifestations politiques organisées par les différents partis politiques ont connu encore la participation massive des enfants en plus des rumeurs dénonçant leur enrôlement comme électeurs décrié ça et là.

Ces abus surviennent alors que la Constitution de 2006, la Loi portant protection de l'enfant du 10 janvier 2009, la loi électorale ainsi que le Code de bonne conduite signé par certains acteurs et partis politiques en RDC interdisent l'implication, la manipulation et la participation des enfants aux manifestations politiciennes.

La protection de l'enfant est un devoir qui s'impose à tous et exige la participation et l'engagement aussi bien des autorités gouvernementales que des acteurs de la société civile, les communautés, les parents et les enfants eux-mêmes. En effet, si le gouvernement au niveau central et l'assemblée nationale édictent des lois et prennent des mesures générales, il appartient aux institutions provinciales et services spéciaux chargés de la protection de l'enfant et de la sécurité (notamment la police), aux acteurs nationaux et internationaux,

communautés locales (églises, écoles, leaders communautaires, associations, etc...), parents et les enfants eux-mêmes de les appliquer.

Bien que nous observons une avancée assez significative de la situation de l'enfant depuis quelques années, notamment depuis la promulgation de la Constitution de 2006, la loi portant protection de l'enfant en RDC, l'installation des tribunaux pour enfants, la présence et l'engagement des acteurs techniques et financiers nationaux et internationaux, un certain nombre des défis restent encore à relever en faveur de la promotion et de la protection des droits des enfants. C'est le cas de l'application effective de toutes les dispositions des lois et mesures déjà prises pour la protection des droits de l'enfant aussi bien au niveau national que provincial, l'appropriation communautaire, le changement des comportements en faveur de la protection de l'enfant, etc...

Afin de mobiliser les uns et les autres contre les risques de violation des droits des enfants avant, pendant et après les élections, le REEJER en collaboration avec le Ministère des affaires sociales, actions humanitaires et solidarité nationale, l'UNICEF, la MONUSCO, War Child, Save the Children, Médecins du monde/France, Caritas/Kinshasa, CATSR, RACOF, a envisagé de renforcer le plaidoyer et la sensibilisation de principaux acteurs, notamment les autorités politico administrative, policières, ecclésiastiques, les écoles, les parents et les enfants eux-mêmes, afin qu'ils s'impliquent davantage dans la prévention des abus et l'instrumentalisation des enfants pendant la période électorale et post électorale.

II. Justification et Objectifs de notre plaidoyer

Au regard de la situation toujours tendue et plusieurs appels à la violence lancés par les acteurs et partis politiques, il y a lieu de craindre dans les jours à venir des violations massives des droits de l'enfant si des mesures de prévention et de protection des enfants ne sont pas prises. Aussi étant donné le degré élevé de vulnérabilité des certaines catégories d'enfants, tels que ceux dits de la rue, il y a urgence de prendre des mesures spéciales pour leur protection.

Le présent document a été produit pour servir de support communication et de plaidoyer auprès des autorités gouvernementales et administratives, acteurs politiques, partenaires d'appui techniques et financiers, leaders communautaires et religieux, les communautés locales, parents et les enfants eux-mêmes, afin de les amener à s'impliquer davantage dans la prévention des abus et la manipulation des enfants pendant la période électorale et post électorale.

Cet outil de sensibilisation et de plaidoyer devrait permettre de :

- Développer/renforcer un partenariat actif et bénéfique pour les enfants entre les acteurs non étatiques, les partenaires d'appui techniques et financiers avec les autorités gouvernementales (au niveau central et provincial) pour la prévention des risques et la protection des enfants.
- Obtenir un engagement formel des institutions nationales et provinciales pour la protection des enfants, avant, pendant et après les élections.

- Sensibiliser et mobiliser tous les acteurs de la protection de l'enfant (étatiques et non étatiques), notamment les acteurs politiques sur la non participation et manipulation des enfants dans les manifestations politiques ou électorales.
- Disposer d'un plan de contingence et mobiliser les ressources nécessaires afin de répondre dans les délais en cas d'urgence protection.

III. Les opportunités identifiées

Il existe de nombreuses opportunités pour la protection des enfants en RDC. Parmi elles nous pouvons citer :

- Existence des lois et mesures de protection de l'enfant au niveau national et provincial : la ratification de la Convention relative aux droits de l'enfant par le gouvernement de la RDC, la promulgation de la Constitution de 2006, la Loi n° 09/001 du 10 janvier 2009 portant protection de l'enfant, la Loi portant réforme de la police nationale, la Loi électorale de 2011 ; l'installation des tribunaux pour enfants, la signature du Code de bonne conduite des acteurs et partis politiques ;
- Existence des centres d'accueil et de protection des enfants en rupture familiale avec un personnel qualifié ;
- Existence d'un plan de contingence actualisé permettant de répondre dans le délai aux urgences protection à Kinshasa;
- Existence d'une coordination et d'un réseautage des ONGs nationales et internationales de protection de l'enfant (REEJER, CATSR, RACOF, CARITAS/Kinshasa, COPERF, etc.) spécialement à Kinshasa.
- Existence de cadre de concertation et des coordinations (nationales et provinciales) sur la protection des enfants.

IV. Quelques réalisations de l'année 2011

En rapport avec la prévention des abus et risques sur les enfants pendant la période électorale et post électorale, nous avons:



- Renforcé les coordinations (nationale et provinciales) des actions menées en faveur des OEV
- Formé, en cours d'emploi de 80 assistants sociaux et 50 volontaires communautaires capables de répondre dans le délais aux urgences protections
- Formé de 150 officiers (30 de la PIR, 30 corps de garde et 90 de l'IPKN) de la police sur les attitudes et conduite à tenir devant un enfant lors des interventions pendant les manifestations publiques
- Sensibilisé 4000 policiers dans les commissariats et sous-commissariat sur la protection des enfants pendant les manifestations politiques et électorales.

- Déployé nos équipes mobiles et les équipes éducatives dans les centres d'accueil pour sensibiliser les enfants vivant dans la rue de quitter celles-ci pour des lieux sécurisés (familles ou centres d'accueil). 1865 enfants ont été sensibilisés depuis Septembre 2011.
- Sensibilisé et mobilisé 37 journalistes et animateurs des radios, 35 artistes (musiciens et comédiens), 15 leaders religieux, 20 animateurs de radios communautaire des marchés qui diffuse les messages audio enregistrés.
- Produit et distribué 400.000 messages de sensibilisation sur la protection de l'enfant en français et lingala (pour tous les acteurs y compris les politiciens, les parents et les enfants)
- Produit un spot « *carton rouge à la manipulation et l'utilisation des enfants aux fins électorales* » qui est diffusé sur deux chaînes de télévision (Molière et CMB Digi).
- Réactualisé le plan de contingence pour faire face et répondre dans le délai aux urgences protection.



Photo participation des enfants lors du meeting d'un parti politique



Photo Sensibilisation des enfants dans le site du marché Gambela

V. Les défis de protection de l'enfant en cette période électorale

- Mobiliser les ressources matérielles et financières pour la mise en œuvre effective du plan de contingence
- Que font les autorités pour s'assurer que les enfants ne fuient pas vers les pays limitrophes? Garantir leur protection ?
- Comment s'assurer de la protection des enfants qui auront réussi à traverser vers les pays limitrophes ?

VI. Principales recommandations

VI.1. Pour les autorités politico-administratives

- Organiser un déjeuner de travail avec le gouvernement provincial pour arrêter les mesures spéciales de protection des enfants pendant la période électorale et post électorale.

VI.2. Pour les acteurs et partis politiques

- Organiser une rencontre de travail avec les principaux acteurs et plates formes ou partis politiques
- Faire une déclaration officielle devant la presse et sensibiliser la population sur la non participation des enfants aux manifestations politiques ou électorales

VI.3. Pour les leaders religieux

- Continuer à sensibiliser et à mobiliser leurs adeptes sur la protection de l'enfant

VI.4. Pour les structures d'encadrement des enfants

- Continuer la sensibilisation des enfants dans la rue
- Accélérer le processus de réunification des enfants
- Accueillir et organiser des abris de jours et des nuits pour les enfants vivant encore dans la rue

VI.5. communautés, parents

- Sensibiliser et garder les enfants dans les maisons pendant les campagnes électorales et lors des manifestations politiques

VI.6. Pour les enfants

- Ne pas s'impliquer dans les manifestations politiques ou électorales
- Ne pas porter les effigies, les habits, les casquettes, ... portant les logos des personnalités ou des partis politiques

En ce qui concerne la situation de l'enfant en rupture familiale dans la ville de Kinshasa de 2006 à juin 2011, les statistiques ci-après démontrent la croissance du nombre des enfants dans la rue jusqu'en 2010, grâce à la redynamisation de mécanisme communautaire de protection de l'enfant, le premier semestre de l'année 2011 affiche un total de 1343 enfants nouveaux entrés.

Annexe : Cartographie d'intervention

ANNEXES :

1. OU ACCUEILLONS-NOUS LES ENFANTS ? LOCALISATION DES STRUCTURES D'ENCADREMENT

Au moins **3000** (trois mille) enfants qui sont vraiment vulnérables pourront être accueillis en urgence dans 15 structures membres du REEJER du 06 au 15 décembre 2011. Il s'agit des structures suivantes :

N°	DOMAINE D'INTERV	PARTENAIRES d'appui	Structures d'exécution	ADRESSE	COMMUNES	NUMERO PERSONNES A CONTACTER
1	PROTECTION (Accompagnement psychosocial, réunification, Scolarisation, hébergement)	UNICEF	HOPE INT	7046, Blvd Lumumba Q. Immo Congo	KALAMU	081 81 10 833
			AED/MBO*	v/ Chrétienne N°8 Q. Nganda Jamaïque	KINTAMBO	099 99 13 924
			AED / PEKABO*	Rue Kabale N° 38 Q. Tshimanga	BARUMBU	089 89 600 67
			CPEJD	74, Av. Dinga Q. 2 Réf : BKTF	MASINA	099 99 31 934
			CCN*	Av Malanga Q mabulu 2 Réf : triangle Campus	MAKALA	099 83 33 820 099 89 19 056
2	PROTECTION (Accompagnement psychosocial, réunification)	SAVE /UK	CMC	Av. Songololo N° 1 bis Q. funa II	KALAMU	099 99 39 461 081 34 98 754
			ORPER*	24, av. Yahuma,	KASA VUBU	099 81 82 564
			OSEPER*	Av. By Pass N°3797/4, Q. Sous Région	LEMBA	099 99 70 375 099 99 46 549
				21/A, Q. Mboloko	MATETE	0818111830
			SHF	9, av. Bumba, Q. SIFORCO	MASINA	081 51 35 690 089 89 63 839
			Bana ya Poveda	53, av. Ecole Q. Gafani, C/Selembao	Selembao	081 81 38 854
3	PREVENTION/ MEDICALE (Soins de santé primaire, hospitalisation cas grave, sensibilisation IST/VIH)	MDM/ France	AED / BBS*	80, av. Kongolo, C/Kinshasa	KINSHASA	0999146379
			LA SAMARITAIN E	Av. Ludisi, Q. 7	N'DJILI	081 53 32 590 099 87 21 885
			HOPE INT	7046, Blvd Lumumba Q. Immo Congo	KALAMU	081 81 10 833

			APHICO	15, Av. Nyembo Q. Ngombe	LEMBA	099 99 19 195 081 50 06 665
			AASD*	Avenue Kabongo N°10, Q. Punda	NGALIEMA	081 503 37 51 081 07 80 362
			AED / PEKABO	Rue Kabale N° 38 Q. Tshimanga	BARUMBU	089 89 600 67
			CCN	Av malanga Q mabulu 2 Réf : triangle Campus	MAKALA	099 83 33 820 099 89 19 056
			OSEPER	Av. By Pass N°3797/4, Q. Sous Région	LEMBA	099 99 70 375 099 99 46 549
			ORPER	Av. Popokabaka	KASA VUBU	099 81 82 564
4	PROTECTION (Accompagnement psychosocial, réunification	WAR CHILD	OSPEOR	Mater dei Q. Kimbondo	MONT NGAFULA	0811782227 081 81 29 703
			COPET	12, Avenue Vanga Q. Kwango	MAKALA	099 83 65 540 099 84 48 305
			AMEEMA	24 bis, Rue Maréchal, Q.7 Réf :arrêt Mangobo	N'DJILI	081 06 13 957
			ADD	7 ^{ème} rue n° 29 Q. Cité verte	SELEMBAO	081 28 49 227
5	Prise en charge alimentaire et le processus de placement des enfants	AMICI DEI BAMBINI	COLK	19 bis, Av. Lobo Q. Luyi	NGABA	0998261759
			CMC	Av. Songololo N° 1 bis Q. funa II	BARUMBU	099 99 39 461 – 081 34 98 754
			MHEED	1, Av. Nkondo Q. Kimwenza.	MONT NGAFULA	0998313408 - 0998222785
			AESD	1,Av. l'Orphelinat Q. Bawumbu 2 (voir cimetière de Kinkole)	N'SELE	0898785619
			CDPOMV	16, av. Nkamba, Q. Tampa	MAKALA	0811827422 – 0897912253
6	Réinsertion socio- économique des Jeunes en rupture familiale	CESVI	IREN - AFRICA	Village Nganda PIYO	N'SELE	0812857815 - 0999546140
7	PROTECTION (Accompagnement psychosocial, réunification	MDM/FRANCE	AED / BBS	80, av. Kongolo, C/Kinshasa	KINSHASA	0999146379
	Réinsertion socio- économique des filles CCFC		OSPEOR PM	Mater dei Réf : Paroisse Q. Kimbondo	MONT NGAFULA	0811782227 0818129703
			HOPE INT	7046, Blvd Lumumba Q. Immo Congo	KALAMU	081 81 10 833
8	PROTECTION et PREVENTION	AUTRES PARTENAIRES	AJRD	Milieu Ouvert	KASA VUBU	081 63 77 197 089 91 98 944
			MISED	Milieu Ouvert	KASAVUBU	0895547476
			ECJ	Milieu Ouvert	KASA VUBU	089 89 88 423
			FOND BAILEY NYOYI	1, Avenue Kisielele Q. Mabulu 2	MAKALA	0898932531

			ŒUVRE DORCAS	Avenue Ngamaba N°58 bis	MONT NGAFULA	0998241674
			EDM	Milieu Ouvert	KIMBANSEKE	081 81 04 143 085 22 14 240
			CBEFF	Milieu Ouvert	KIMBANSEKE	081 50 80 367 081 52 62 755
			CEDECOM	1, av. Famalu, Q. Mitendi	MONT NGAFULA	081 51 81 576
			PECS	Avenue Dona Béatrice N° 6	NGALIEMA	099 81 62 005
			DON BOSCO / GARCONS	Avenue Jeunesse N°62, Q.Ngombe L	MONT NGAFULA	099 83 43 843 099 94 20 022
			DON BOSCO /FILLES	95, Av. Kinshasa	NGALIEMA	099 837 58 58 099 92 744 57
			CSF	90, av. Kibunda	BUMBU	099 83 33 820 089 74 33 544
9	PROTECTION ET PREVENTION	CATSR	EPED	21, av. Kinzulu, Q. Mombele	LIMETE	099 99 40 540
			MHEED	venue Nkondo N°1 Q. Kimwenza.	MONT NGAFULA	0998313408 - 0998222785
			Anges du Ciel		BARUMBU	0998 174 784
			ETOILE DU SUD		MASINA	0998 322 351
			AGC		KISENSO	0998 59 36 29
			FPMP		BUMBU	081912 74 75
10	PROTECTION JUDICIAIRE ET SOCIALE	BICE	CSK	Av. Kasa Vubu Cfr CAFES	KINTAMBO	0999995565

*** Il existe des dispensaires de référence pour les enfants dans ces structures**

2. OU TRAVAILLONS-NOUS DE JOUR COMME DE NUIT ?

Equipes mobiles	Communes	Sites	Personnes contacter	à	Téléphone
	DISTRICT FUNA				
ORPER	KASA VUBU	Terrain Assossa, Rond point victoire, rond point kimpwanza, yamaka, marché Gambela. Paroisse christ Roi, victoire la crèche, Pont Ngabi, Liyoto au marché Gambele, Libundu, Lopori, Maringa, Ethiopi	MULUMBA Crispin		0815123428
AED / PEKABO			LUMBALA Edo		0815635999
CR /RDC					
HOPE International			NSUNGU Arlette		0998793129
AJRD			KADIMA Le Blanc		0816377197
MISED			Ley – Ngoy, Mongo Zowa, Matata GAZA, Moise MBAYA.		0895547476
ORPER	KALAMU	Marché Mariano, Marché Kapela, Croisement Bongolo / Station Shell, derrière le Parquet de Kalamu vers le petit marché Djakarta, Rond point victoire, Bassin SG Jeunesse, le long de la rivière	MULUMBA Crispin		0815123428
AJRD					

		Kalamu, Sendwe, Zone de Santé de Kalamu 1, Rivière Kalamu de Bongolo – Makala, vers l'hôtel MASI, Marché Kalé Banzazi, pont Mompono, Wenze yolo Ezo, YMCA, 20 mai	LE bLAN M.C TAMBWE, Trinitha DOUCHE, Ley NGOYI, Stino MAKIESE, USA Amba, Songa MBELE.	0816377197 0895547476 0999173876
MISED			Mr LUMBALA Edo	0815635999
AED / PEKABO				
CR /RDC			Mr Bertin	0898988423
E.C.J			NSUNGU Arlette	0998793129
HOPE International				
ORPER	BANDALU-NGWA	Bloc, terrain municipal, parking et marché moulart, rond point Kimbondi, pépinière, marché Bambole, Cosbaki, Staff Roma, marché synkin, Maisaf., Place commercial Bloc, Alimentation JIJ, Terrain Municipal de Bandal, Marché Moulart,	MULUMBA Crispin	0815123428
MISED			LEPIRA ET WERA	0895547476
AED / MBONGWANA			Mr MBOKOLO André	0815094218
CSF	BUMBU	Marché moselu, wenze bumbu, likolo moko		
MISED			Moise MBAYA	0895547476
COPET			Mme ROSE	0998448305
MISED	NGIRI NGIRI	Yokis	SALA	0895547476
MISED	MAKALA	Rond point Ngab, Marché Mvondo, Triangle Campus, MEMOKIN, Makala 2 , Marché Ezo, Rond point Kapela, Terrain de Basket / Paroisse St Gabriel, Marché Kianza, Marché Mvondo	PAULIN ET PATRICK	0895547476
COPET			Mme ROSE	0998365540 0998448305
NDAKO YA BISO /CCN				
F. BALE NYOYI			Mr GUY	0898932531
AED / MBONGWANA	SELEmbao	Marché Selembao, Parking de Selembao	Mr MBOKOLO André	0815094218
BANA YA POVEDA			Mr TATY	0818138854

3. QUELQUES PREOCCUPATIONS IMPORTANTES?

- Que deviendrons les enfants qui seront arrêtés par les services de police durant cette période et après cette période ?
- Que font les autorités pour s'assurer que les enfants ne fuient pas vers les pays limitrophes? Garantir leur protection ?
- Que doit faire un policier qui rencontre un enfant après les heures de « couvre-feu » ?

4. Mouvement des enfants

4.1. NOUVEAUX ENFANTS ENTRES DANS LA RUE de 2006 a juin 2011. COMBIEN SONT-ILS ?

Années	2006	2008	2009	2010	Juin 2011
Nbre d'enfants	2.390	6.300	4.176	4496	1343

Les enfants nouvellement identifiés ou arrivés dans la rue en 2008 sont plus nombreux (6300) que ceux entrés en 2009 (4176), suivi de ceux entrés en 2006 (2390).

La baisse d'affluence d'enfant dans la rue en juin 2011 s'explique par les nouvelles orientations de travail des acteurs de terrain qui travaillent beaucoup plus dans les sites ouverts (lieux de concentration des enfants dans la rue) et aussi par le travail de sensibilisation fait à la base par les mécanismes communautaires de protection de l'enfant.

4.2. ENFANTS SORTIS DE LA RUE CHAQUE ANNEE (réunification familiale ou FAT)

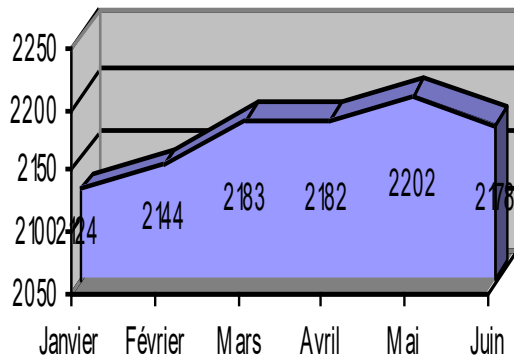
Années	2006	2008	2009	2010	Juin 2011
Nbre d'enfants	3064	3492	3085	3009	806

Le nombre d'enfant sortis de la rue reste inférieur à celui des entrées dans la rue. Aussi, faut-il remarquer que ce nombre d'enfants sortis de la rue s'élève souvent pendant les années à grands événements politiques. Tel est le cas en 2006 avec les élections, où les acteurs de protection ont développé une campagne soutenue de sensibilisation sur le retour des enfants en famille et leur non participation aux activités électorales.

5. TABLEAU SYNTHETIQUE DE LA SITUATION D'ENFANTS EN RUPTURE FAMILIALE DE JANVIER A JUIN 2011

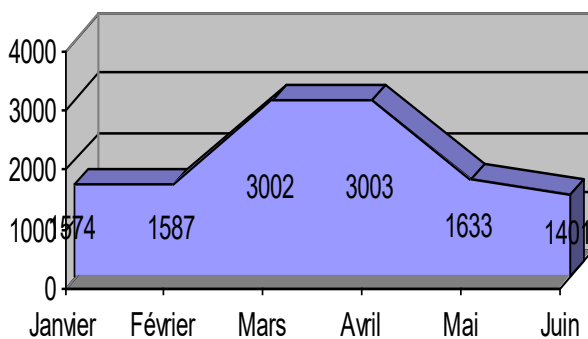
MOIS	Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Capacité d'accueil encore disponible
Sexe	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	
Nombre d'enfants de la rue encadrés en hébergement transitoire	714	1410	720	1424	765	1418	762	1420	787	1415	771	1407	Au moins pour 3088 enfants
Nombre total	2124		2144		2183		2182		2202		2178		
Nombre d'enfants encadrés dans la rue	2439	2508	2145	2221	1664	2018	1756	1988	2170	2084	2092	2082	
Nombre total	4947		4366		3682		3744		4254		4174		
Nombre d'enfants de la rue en contact à partir des centres d'accueil semi-ouverts (avec abris nocturne).	793	781	808	779	2198	804	2173	830	818	815	719	682	
Nombre total	1574		1587		3002		3003		1633		1401		
Nombre d'enfants réunifiés	148	152	53	57	69	71	92	95	72	99	25	44	
Nombre total	300		110		140		187		171		69		

Nombre d'enfants en hébergement



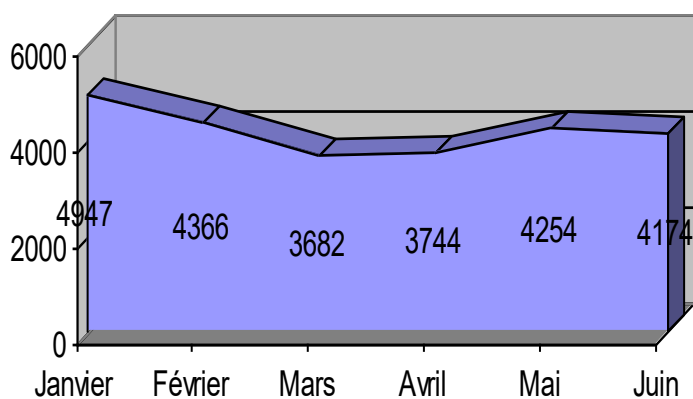
Le Nombre d'enfants en hébergement diminue aussi en fonction des enfants réunifiés.

Nombre d'enfants en contact à partir des centre d'accueil avec abris nocturne



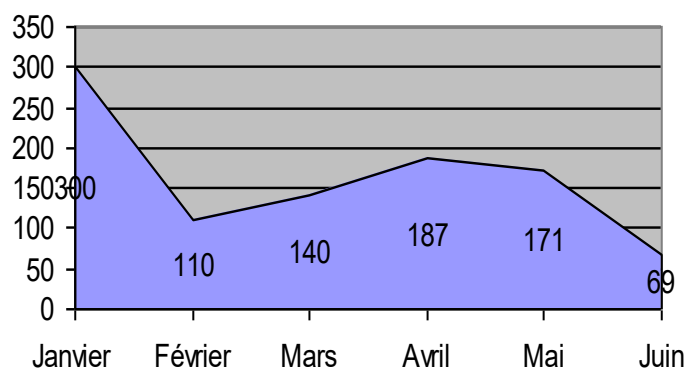
L'augmentation du nombre des enfants aux mois de mars et Avril 2011 s'explique par l'augmentation des cas de violences surtout sexuelles sur les filles.

Nombre d'enfants encadrés dans la rue



Les structures sont en contact avec les enfants soit par les équipes mobiles, soit les points d'écoutes permanents.

Nombre d'enfants réunifiés



Le nombre d'enfants réunifiés au mois de juin (69) est inférieur par rapport à celui d'avril et de Mai 2011 et il reste très important dans la rue ».

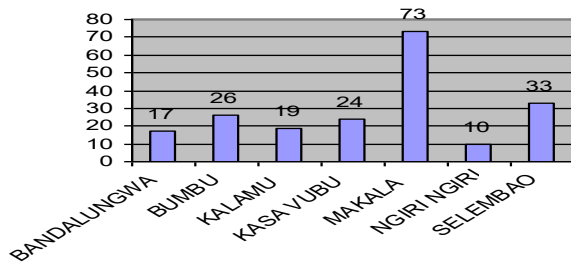
Avec la sensibilisation, beaucoup d'enfants retournent eux-mêmes en famille. D'autres par contre sont recherchés par leurs parents.

Le tableau ci-après nous indique le nombre d'enfants réunifiés par commune selon le district.

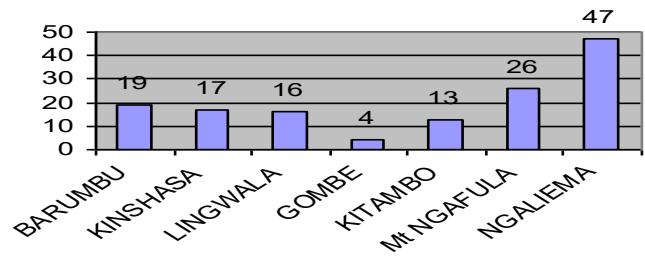
COMMUNES DE REUNIFICATION DES ENFANTS															
DISTRICT DE FUNA															
MOIS	Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Total Général		
Sexe	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	T
BANDALUNGWA	5	1	1	0	2	4	0	3	1	1	1	0	9	8	17
BUMBU	3	1	3	0	1	2	5	9	0	0	0	2	12	14	26
KALAMU	7	1	1	1	0	1	1	4	1	1	2	1	11	8	19
KASA – VUBU	6	5	1	2	1	0	1	7	1	0	1	0	10	14	24
MAKALA	5	3	3	3	1	11	11	17	2	15	1	18	21	52	73
NGIRI - NGIRI	0	4	1	0	3	0	1	0	2	0	1	0	6	4	10
SELEMBAO	5	8	3	4	2	2	5	2	0	1	2	0	17	16	33
DISTRICT DE LUKUNGA															
BARUMBU	3	1	4	2	4	2	1	1	0	1	0	1	12	7	19
GOMBE	0	0	0	0	0	0	0	0	3	1	3	1	3	1	4
KINSHASA	5	5	1	0	4	1	1	0	1	1	0	0	11	6	17
KINTAMBO	3	6	0	1	0	0	0	3	0	1	0	0	3	10	13
LINGWALA	5	5	0	0	4	1	1	0	0	0	0	0	10	6	16
MONT – NGAFULA	5	3	4	4	2	2	3	2	28	32	1	0	15	11	26
NGALIEMA	11	22	1	8	0	0	2	1	0	2	2	0	16	31	47
DISTRICT DE MONT - AMBA															
KISENSO	7	3	3	5	18	1	19	5	0	3	1	0	48	14	62
LEMBA	5	7	0	1	0	1	2	3	0	0	0	0	7	12	19
LIMETE	10	8	4	3	0	0	5	5	6	8	0	3	19	19	38
MATETE	0	0	3	1	1	1	3	2	0	0	0	0	7	4	11
NGABA	8	2	0	0	2	2	7	0	2	10	1	5	18	9	27
DISTRICT DE TSHANGU															
KIMBANSEKE	15	16	18	19	13	13	13	16	9	6	1	3	60	67	127

MALUKU	9	12	0	0	0	2	0	2	0	2	0	0	9	16	25
MASINA	16	17	0	1	4	15	10	6	5	5	3	1	33	40	73
N'DJILI	6	6	2	2	0	2	0	5	0	0	0	1	8	16	24
N'SELE	6	11	0	0	0	3	0	2	12	5	3	7	9	23	32
AUTRES															
PAYS ETRANGER	3	5	0	0	3	2	0	0	0	1	1	0	7	7	14
PROVINCE	0	0	0	0	4	3	1	0	0	2	1	1	6	4	10

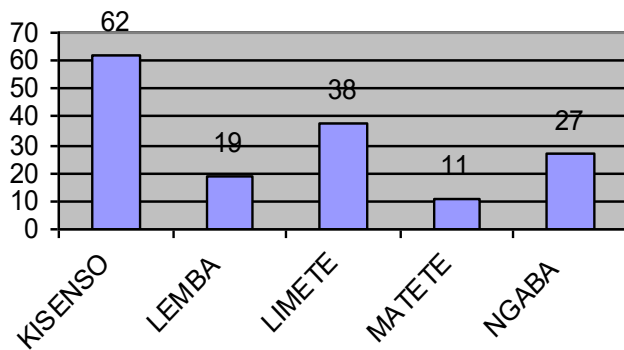
Nombre d'enfant réunifiés par commune / District de FUNA



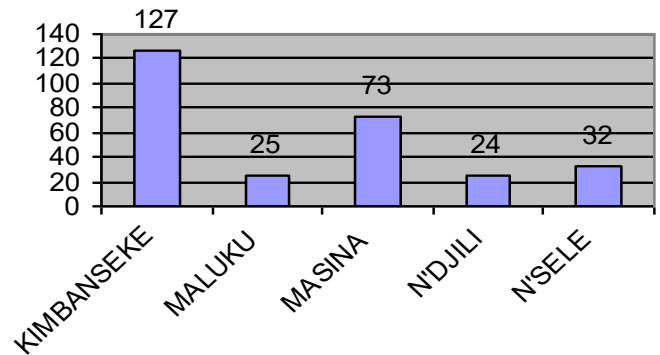
Nombre d'enfants réunifiés par commune/ District de LUKUNGA



Nombre d'enfants réunifiés par commune/ District de MONT AMBA

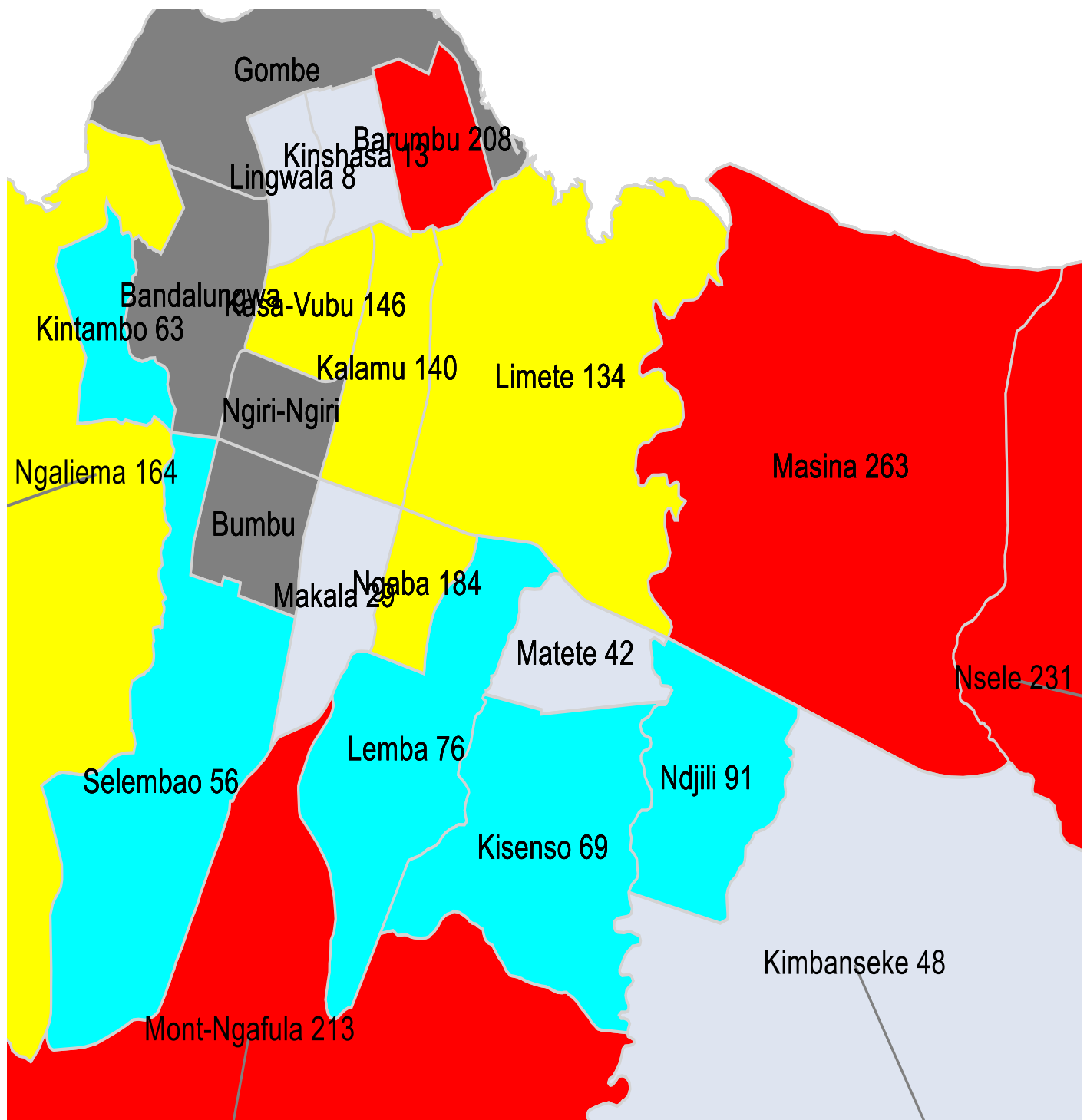


Nombre d'enfants réunifiés par commune / District de TSHANGU



Nombre d'enfants en hébergement par commune

Enfant Total général

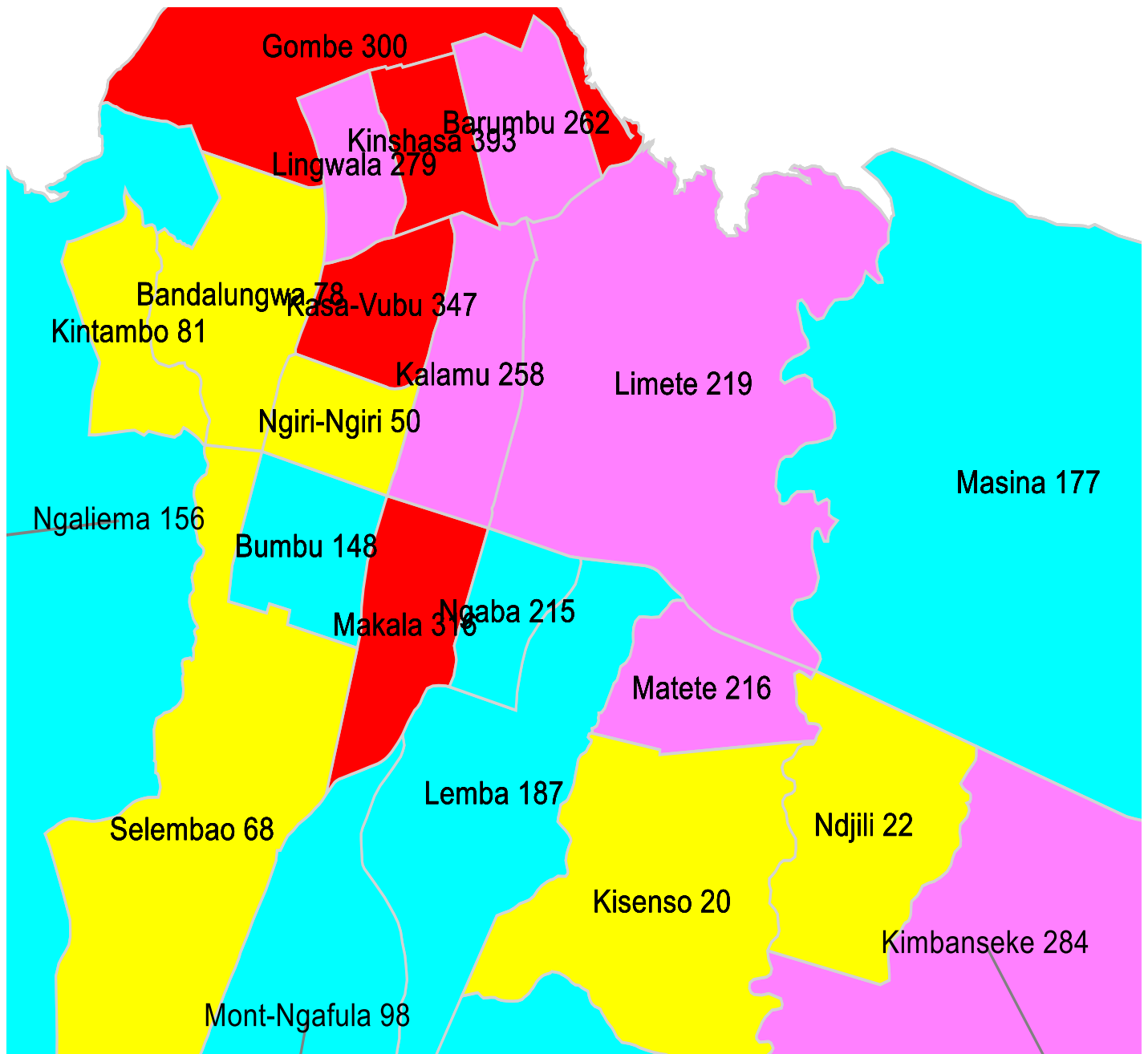


Total : **2178 enfants hébergés (771 filles) juin 2011**

Source : Rapport REEJER_COORDINATION GENERALE_2011

Nombre d'enfants encadrés dans la rue (équipes mobiles)

Enfant Total général



Effectif Total : 4174 (2092 filles) juin 2011.

N.B. : Les équipes mobiles ne sont pas opérationnelles dans les communes de N'sele et Maluku.

Sources REEJER / KINSHASA_COORDINATION REEJER EQUIPES MOBILES_2011

